

Ploërmel : le préfet vient rassurer les racailles



Ploërmel, la cité ducale où il se passe toujours quelque chose...

Déjà en 2018, le 18 juin, était inauguré le nouvel emplacement avec la statue de Jean-Paul II.

Au nom de la laïcité (loi de 1905) le Conseil d'État a jugé le 25 octobre 2017 que la croix surplombant la statue était contraire aux lois de la laïcité dans l'espace public. La Libre Pensée avait gagné pour un temps seulement puisque qu'elle fut déplacée dans un terrain privé (diocèse de Vannes), mais l'instigateur n'en a pas profité longtemps puisqu'il est décédé quelque temps après.



Las ! la relève n'est pas loin. Un Taupontais originaire de Ploërmel conteste le déroulé du conseil municipal dernièrement. En effet la mairie a prêté la salle des fêtes pour la restauration scolaire, afin d'observer les nouvelles règles sanitaires, et notamment les distances. Privée de sa salle de réunion pour les conseils municipaux, le collège du Sacré-Cœur leur a proposé leur amphithéâtre, équipé de matériel audio, et assez vaste. Mais, car il y avait un mais, un des murs est orné d'une petite croix, ce qui semble logique dans une école religieuse.

https://actu.fr/bretagne/ploermel_56165/ploermel-communaute-apres-un-recours-en-justice-les-elus-ne-siegeront-plus-sous-la-croix-du-sacre-coeur_40323795.html

Branle-bas de combat, cela ne correspondait pas aux règles de la laïcité !

Le conseil municipal a déménagé dans un gymnase, le maire ne voulant pas rentrer dans des procédures. Coût de l'opération :

achats de tapis et de matériel audio (aux frais du contribuable).

Mais comme je disais en début de mon message, il se passe toujours quelque chose à Ploërmel !

Début février « un jeune » Noir (d'après la vidéo) s'en est pris violemment à un jeune Blanc (toujours d'après la vidéo) et lui a asséné des coups violents, sous les yeux de ses copains qui ont mis la vidéo en ligne. Quelques jours plus tard, nouvelle bagarre rue de la Gare, et certains se réfugient dans la boulangerie « Le Grenier à pains » où la bagarre continue.

[#Violence#Ploermel](#)

Il y a un an, j'étais candidat aux élections municipales à Ploërmel. J'avais tiré la sonnette d'alarme sur l'augmentation de la violence à Ploërmel. On m'a dit que j'exagèrais...

Résultat l'ensauvagement s'installe dans les rues de Ploërmel. pic.twitter.com/hF0t47MeUo

– David CABAS (@DavidCABASBZH) [February 14, 2021](#)

Le dimanche des nationalistes bretons manifestent, sous la halle des Carmes, où a eu lieu la bagarre. Quelques fumigènes et une banderole « Paris garde tes immigrés, les Bretons maîtres chez eux ».

*La jeunesse nationaliste bretonne se lève contre la racaille
![#Bretagne](#) [#Breizh](#) [#Separatisme](#) pic.twitter.com/dXfGE585Iv*

– Barr-Avel (@avel_barr) [February 28, 2021](#)

Le dimanche suivant, nouvelle manif des nationalistes bretons, qui cette fois défilent dans Ploërmel, suivis par les voitures de gendarmerie. Aucun incident.

Le maire appelle à l'apaisement, et l'opposition « Ploërmel en Transition » déclare que l'extrême droite n'a pas sa place à Ploërmel, la preuve, elle n'a fait que 4 % aux municipales.

« L'extrême droite étant représentée par DLF (Debout la France) !

Puis les jeunes à l'origine des troubles ont voulu, eux aussi, se rassembler. Le dimanche suivant (tout rassemblement étant interdit le week-end par le maire) il y a eu 4 interpellations avec mise en garde à vue et 30 verbalisations.

Depuis, cela s'est semble-t-il calmé, mais Patrick le Diffon, maire de Ploërmel, qui se présente aux départementales sous l'étiquette LR (bien que non encarté) doit vouloir redorer son blason. Des tractages surintensifs ont eu lieu à Ploërmel. Aurait-il peur ?

Ce vendredi 26 mars le préfet, Patrice Faure, et le sous-préfet du Morbihan doivent se rendre à la mairie de Ploërmel, à la demande du maire.

Je ne manquerai pas de vous faire connaître la suite de ce roman palpitant...

Ah ! qu'elle était belle, ma Bretagne, qu'est-ce que vous en avez fait ?

Pierrette Pigot